

SONDAGE SNADEM-UNSA

AMÉNAGEMENT DES RYTHMES ÉDUCATIFS (ARE)

L'objectif de ce questionnaire était de permettre de juger de l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur les professeurs de la Ville de Paris, d'en détailler les différents aspects, de les quantifier.

138 professeurs ont participé à ce sondage, ce qui représente approximativement 20% de l'ensemble des PVP en poste.

L'émergence de certains problèmes, montre que l'ARE est mal vécu par un grand nombre de nos collègues, pour de multiples raisons aussi bien professionnelles que personnelles.

Il est vrai que la nouvelle organisation a modifié les conditions de l'enseignement de nos disciplines, en termes de temps (déplacements, emplois du temps), d'espace (salles, préaux, gymnases et accès à d'autres lieux), de gestion du matériel, de comportement des élèves, de relation aux adultes.

1. Impact sur la vie personnelle

83,1% des participants reconnaît que la mise en place des rythmes a modifié l'organisation de leur vie personnelle : La modification de leur emploi du temps, en augmentant le nombre de demi-journées de cours, a multiplié le nombre de déplacements et le temps de transport. Toujours en termes de temps, celui consacré au rangement des salles est une charge supplémentaire.

Il n'y a aucune conséquence financière pour 48,5% des répondants. Pour d'autres, cet aspect n'est pas négligeable, principalement en ce qui concerne les dépenses de transport (38,5%), plus accessoirement, en ce qui concerne les frais de garde d'enfants (9%). Certains de nos collègues (11,9%) ont néanmoins vu leurs revenus augmenter grâce à leur participation à l'ARE.

Sur le plan de la santé, la majorité de nos collègues (61,5%) invoque une plus grande fatigue voire même du stress (37,8%).

2. Conditions de Travail :

En tête des problèmes liés à la mise en place des rythmes, vient la question des emplois du temps et de la répartition des demi-journées en école : 70,8%. Cette question est d'autant plus importante qu'elle retentit sur d'autres aspects : Personnels (déplacements et transports, gardes d'enfants, comme nous l'avons vu) et professionnels en jouant plus particulièrement, du fait du morcellement des postes, sur la relation avec les équipes enseignantes (échanges, collaboration, mise en place des projets.) Pour le dire autrement, les PVP et les PE ont moins de temps pour se parler sereinement.

Le partage des salles est un facteur de problèmes pour 54% des participants : rangement, sur-occupation (voir « aspects matériels »).

3. Aspects Pédagogiques :

La fatigue et le manque de concentration des élèves a amené 33% des PVP à modifier leur façon d'enseigner, surtout en deuxième partie de semaine, tout en diminuant le niveau de leurs exigences.

Les problèmes de discipline souvent soulignés dans les commentaires obligent au rappel fréquent au respect des règles et semblent liés, selon les répondants, à la confusion entre les temps scolaires et périscolaires.

Enfin, la modification des horaires sur les mardis et les vendredis, induit un manque de souplesse dans les emplois du temps et limite les possibilités de mise en place de projets.

86,7% déplorent la diminution des opportunités de sorties culturelles ou en gymnase.

La concomitance entre la suppression des heures d'atelier entraînant la disparition des chorales d'école et la création des « chœurs des écoles » sur le temps périscolaire, mobilisant un nombre d'élèves souvent inférieur à l'effectif d'une classe, a été très mal ressentie.

En EPS, l'organisation des semaines sportives, est largement affectée du fait de la perte de deux demi-journées complètes.

La perte de ces demi-journées a impacté également la Natation Scolaire mais n'a pas apporté de modification pour 44,41% des répondants, 34,4% ne se prononcent pas et 21,3% déplorent les changements.

Enfin la grande majorité de nos collègues (99,3%) constate à regret que la mise en place de l'ARE n'a favorisé en rien le dynamisme des équipes enseignantes, mais, au contraire, a été génératrice de fatigue et de stress, engendrant démotivation et conflits.

4. Aspects Matériels

Ce point concernait la gestion des locaux (Préaux, salles de musique et d'arts plastiques) et du matériel pédagogique sous la responsabilité des PVP (cf circulaire Molle-Jardin)

Les problèmes de rangement des locaux viennent en tête (72,2%). Le rangement indispensable des salles et préaux avant les activités périscolaires se fait dans l'urgence, et locaux ne sont pas toujours retrouvés dans leur état initial.

Certains déplorent également des dégradations de matériel, notamment en EPS.

Vient ensuite la question de l'encombrement des salles (39,1%), en particulier pour les Arts visuels. La sur-occupation des salles, la multiplication des intervenants, posent des problèmes de stockage du matériel et des productions.

Les PVP, toutes disciplines confondues, regrettent de ne pas pouvoir rester dans leur salle ou préau pour y travailler, soit par obligation de libérer la salle, soit en raison de la gêne occasionnée par le bruit.

En EPS : la perte de dotation en installations extérieures semble avoir été limitée (9,8%)

Le rangement du matériel pédagogique fait problème dans 51,1% des réponses, 33,3% enregistrent des disparitions et 30,8% des déprédations, 22,6% voient leur matériel utilisé sans autorisation.

Pour autant, la charte d'utilisation du matériel est encore inconnue par 11,9% des répondants. Pour ceux qui la connaissent, elle est jugée inutile (25,8%) ou sans aide particulière (46,9%), ce que l'on peut déplorer car elle devrait constituer une garantie pour les utilisateurs.

5. Relations avec les adultes

Depuis la mise en place de la réforme, les relations avec les équipes restent inchangées pour la plupart de nos collègues, 20,9% d'entre eux font néanmoins état d'une dégradation: dans ce cas, les observations mettent en cause la fatigue, et le stress comme nous l'avons mentionné plus haut.

Peu de changements à noter dans les relations avec les autres intervenants (animateurs, personnels de service). qui sont identiques pour 77,4% des collègues. Au sein des 15% observant des dégradations, le turnover des animateurs dans le cadre de l'ARE est jugé responsable. 7,5% ont noté pour leur part une amélioration.

Concernant les parents d'élèves, les relations restent peu ou prou identiques, il est à noter que les sorties d'école à 15h ont diminué les opportunités de rencontres.

6. Conditions d'apprentissage et comportement des élèves

C'est presque un consensus : les enfants semblent moins disponibles pour les apprentissages depuis la réforme des rythmes (98,5%).

On fait ici état de la fatigue des élèves et de leur manque d'attention, le plus souvent en fin de semaine, d'une agitation plus évidente encore les après-midis qui précèdent les activités périscolaires et d'une perte de repères dans l'organisation de la semaine, notamment chez les plus jeunes.

Les comportements au sein de l'école se sont modifiés pour 86,3% : Les difficultés pour les élèves à respecter les règles, le matériel et les professeurs ont été soulignées.

Vis-à-vis des PVP, les avis sont partagés : Pour près de la moitié, les réponses mettent en évidence la confusion des lieux et des personnes, une plus grande familiarité qui impose des rappels à l'ordre.

CONCLUSION :

Le constat est sévère pour l'ARE : Sur une échelle de 5 niveaux de satisfaction, on compte 77% d'avis défavorables à la réforme (de mécontents à très mécontents), et ceci plus de deux ans après sa mise en œuvre, sans que l'on sache si cette dernière a répondu à son objectif initial qui était d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. 82,7% des professeurs interrogés souhaitent un changement du dispositif, voire un retour en arrière.

Si cette dernière solution semble exclue par les décrets en vigueur, et si par ailleurs les anciens rythmes n'étaient pas une panacée, il n'en demeure pas moins que des changements et des améliorations doivent être apportés, tant une grande partie des problèmes soulevés est étroitement liée au mode d'organisation choisi.